



PRÉFET DE MAYOTTE

Direction de la Jeunesse,
des Sports et de la
Cohésion Sociale

Mamoudzou, le 17 FEV. 2011

Pôle Cohésion Sociale

Affaire suivie par :

Nafissata-Bint MOUHOUHOIR
☎ 02 69 61 83 04
Secrétaire du REAAP
Zabibou BEN ABDOU BACAR
☎ 02 69 61 83 18

N° : 29/DJSCS/NBM/ZBAB/2011

**O B J E T : Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents – R.E.A.A.P –
Lancement Appel à projets 2011**

Madame, Monsieur,

Le comité de pilotage du Réseau d'Ecoute, d'Appui et D'Accompagnement à la parentalité a décidé de poursuivre les actions de soutien aux parents.

Afin de vous permettre de continuer d'accompagner les parents dans leur fonction éducative et de développer la dynamique du réseau, j'ai le plaisir de vous adresser ci-joint, un exemplaire de l'appel à projets des Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents, pour l'année 2011.

Le calendrier arrêté est le suivant :

18 janvier 2011	DIFFUSION DE L'APPEL A PROJETS
18 MARS 2011	DATE LIMITE DE RETOUR DES DEMANDES
28 mars 2011	REUNION DE LA COMMISSION DE FINANCEMENT

Vous établirez votre demande de subvention en renseignant le dossier unique de subvention joint à ce présent courrier et en fournissant toutes les pièces demandées.

Afin de respecter la spécificité du dispositif des R.E.A.A.P., je vous invite à compléter l'intercalaire destiné aux membres de la commission de financement des projets d'actions REAAP. De plus, vous avez la possibilité d'apporter davantage d'informations sur votre projet au moyen d'une note d'opportunité.

Par ailleurs, je vous rappelle que dans le cadre de la reconduction d'une action financée au titre du REAAP, vous devez compléter la fiche –évaluation 2010. A défaut, votre demande ne pourra être examinée.

Les projets seront examinés par la commission de financement. Les propositions ainsi retenues vous seront communiquées courant avril 2010. Il appartiendra ensuite à chaque financeur de convenir avec vous des modalités permettant le versement de la subvention.

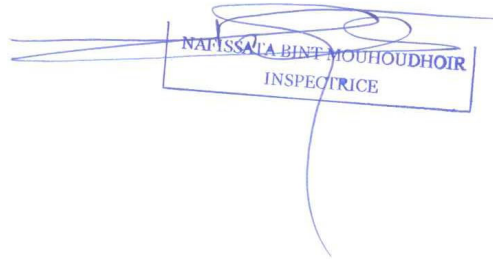
- Votre dossier de demande de subvention dûment complété devra être adressé, au plus tard le 18 mars, par courriel électronique à zabibou.benabdou@sante.gouv.fr ou en 2 exemplaires « papier » à

Direction de la jeunesse, des sports et de la Cohésion Sociale

Pôle cohésion sociale
Rue Mariazé
B.P. 104
97600-Mamoudzou

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la commission de financement du REAAP



NATISSA BINT MOUHOUDHOIR
INSPECTRICE